

Destinataires :

- Personnel du laboratoire
- Toute personne qui procède à l'envoi et au transport de spécimens

Remplace les documents suivants :

- LBG-PR-TRA-00130-01 (2011-07-05)

PROCÉDURE

Code :	GEN-PROC-PR-1534.03
Entrée en vigueur :	2008-03-03
Révision :	2015-10-28
Responsable :	Vanessa Laflamme/Dr Vincent Masse
Direction :	Direction des affaires médicales
Adoption au comité de direction du:	S/O
Approbation :	_____

OBJET : TRANSPORT DES SPÉCIMENS PAR LA VOIE PUBLIQUE OU LES AIRS

Préambule

L'application de cette procédure s'appuie sur le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (RTMD) du gouvernement du Canada et sur les normes de l'IATA (*International Air Transport Association*).

Elle s'adresse à toute personne qui doit effectuer des envois de spécimens et qui possède la formation appropriée pour la manutention ou qui travaille en présence d'une personne possédant la formation.

Cette procédure s'applique à tous les spécimens qui doivent être acheminés vers d'autres centres en utilisant la voie publique ou les airs.

1. Le but et les objectifs

- Mettre en application les différentes réglementations (classification, étiquetage, emballage, etc.) de transport en lien avec les spécimens et uniformiser nos actions.

OBJECTIFS :

- Assurer la conformité des envois extérieurs;
- Respecter les différentes réglementations (TMD et IATA) en vigueur;
- Assurer l'arrivée en bon état des spécimens au lieu de destination et éviter les dangers potentiels lors du transport.

2. La définition des termes

- **Agents pathogènes** : Micro-organismes (y compris les bactéries, les virus, les rickettsies, les parasites et les champignons) et d'autres agents tels que les prions, qui peuvent provoquer des maladies chez l'homme ou l'animal.
- **AITA (IATA)** : Association Internationale du transport aérien (*International Air Transport Association*)

- **Contenant de type 1A** : Emballage, conteneur ou toute partie d'un moyen de transport pouvant servir à contenir des marchandises. Contenant normalisé de type «UN».
- **Contenant de type 1B** : Emballage, conteneur ou toute partie d'un moyen de transport pouvant servir à contenir des marchandises. Contenant normalisé de type «TC».
- **CANUTEC** : CANUTEC est le Centre canadien d'urgence de transport offert par Transport Canada pour venir en aide aux intervenants lors d'urgences mettant en cause des marchandises dangereuses.
- **Catégorie A** : Matière infectieuse transportée sous une forme qui peut, en cas d'exposition à celle-ci, provoquer une invalidité permanente, constituer une menace ou provoquer la mort tant chez l'homme que chez les animaux (numéro UN : UN2814).
- **Catégorie B** : Matière infectieuse qui ne satisfait pas aux critères de la catégorie A (numéro UN : UN3373).
- **Spécimen exempté** : Échantillons expédiés pour analyse ou enquête pour lesquels on ne soupçonne aucune présence de pathogène.
- **Classes de danger** :
 - Classe 6 : Matières toxiques et infectieuses :
 - Classe 6.2 : Matières infectieuses :
 - Virus, bactéries, rickettsies, parasites, champignons
 - Déchets médicaux
 - Spécimens de diagnostic
 - Classe 9 : Produits, matières ou organisme divers :
 - Neige carbonique UN1945 (glace sèche)
- **Matières infectieuses** : Matières qui contiennent ou dont on suspecte de contenir des agents pathogènes.
- **Numéro d'identification** : Code de 4 chiffres précédé des lettres UN (Nations Unies) et qui correspond à une appellation réglementaire :
 - UN1845 Neige carbonique
 - UN2814 Matière infectieuse pour l'homme
 - UN 3373 Matière biologique catégorie B
- **OACI (ICAO)** : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization).
- **Spécimen de culture** : Résultats d'un processus par lequel des agents pathogènes d'un spécimen sont propagés intentionnellement. La présente définition exclut les spécimens d'origine humaine qui sont destinés à être traités en laboratoire (écouvillon).
- **Triple emballage** : Contenant primaire, emballage secondaire, emballage extérieur.

3. L'application

3.1 PROCÉDURE D'ENVOI POUR LE TRANSPORT TERRESTRE

3.1.1 Classification des spécimens

Classification	Classe danger	Numéro UN (appellation réglementaire)
Catégorie A (voir annexe 1)	6.2	UN 2814 Matière infectieuse pour l'homme
Catégorie B (voir annexe 1)	6.2	UN 3373 Matière biologique
Échantillon humain exempté	Exempté	Exempté
Neige carbonique	9	UN 1845

Un envoi peut comporter deux classes de danger : par exemple, un envoi de catégorie A «UN2814» avec de la neige carbonique comme réfrigérant «UN1845».

3.1.2 Contenant

- Contenant de type 1A : Le contenant de type 1A offre le plus haut niveau de sûreté pour le transport des matières infectieuses. Il doit porter une marque UN sur l'emballage extérieur ainsi que son code : 4G/CLASS 6.2/12CAN/SAF-T-PAK 8-2.
- Contenant de type 1B : Les contenants de type 1B sont des contenants normalisés TC (et non UN). Ils doivent porter la marque «TC-125-1B» ainsi que le nom et l'adresse ou le sigle du fabricant du contenant.
- Contenant pour spécimen exempté : Boîte de transport identifiée «Spécimen humain exempté» : Déposer le contenant secondaire dans une boîte de transport prévue à cet effet. La boîte de transport doit avoir une matière absorbante au fond de sorte que si un déversement se produit qu'il soit absorbé par celle-ci.

Une fois la boîte fermée, la sceller avec une attache (Ty-Rap #5055646) s'il s'agit d'une boîte rigide noire (#2227554).



Exemple :

Toujours choisir le contenant selon la classification du spécimen : voir l'annexe 2.

Il est permis d'utiliser un contenant de type 1A dans tous les cas.

3.1.3 Emballage

L'emballage doit être conforme aux normes, résister aux conditions normales de transport et être conçu pour éviter toute fuite de marchandises dangereuses. Il doit également être compatible au contenu et être de dimension suffisante pour accepter toutes les marques et étiquettes.

Tous les spécimens doivent être transportés dans un triple emballage.

Spécimen de catégorie A UN2814

- **Contenant primaire** : Contenant primaire étanche (tube de prélèvement sanguin, contenant pour culture d'urine, etc.)
- **Emballage secondaire** :
 - Spécimen ou matière infectieuse sous forme solide (ou congelé(e)) : Sac biorisque SAF-T-PAK ou contenant secondaire étanche qui renferme le contenant primaire. Si plusieurs spécimens sont acheminés dans le même envoi, ils doivent être emballés individuellement ou séparés de façon à éviter tout contact entre eux. (#3333988 pour les sacs de transport SAF-T-PAK 9,5X12)
 - Spécimen ou matières infectieuses sous forme liquide : Le contenant primaire, en présence de matière absorbante en quantité suffisante pour absorber le liquide en cas de déversement accidentel, est déposé dans un contenant secondaire étanche. Le contenant secondaire étanche doit pouvoir résister à un différentiel de pression de 95 kPa.



- **Matière absorbante**: Une feuille absorbante SAF-T-PAK peut contenir jusqu'à 50 mL de liquide. Prévoir une quantité suffisante pour absorber le volume de liquide contenu dans le contenant primaire. (#3333837 pour les matières absorbantes SAF-T-PAK)
- **Emballage extérieur rigide** : Utiliser un contenant de type 1A. Y déposer l'emballage secondaire en n'oubliant pas la matière absorbante au fond du contenant de sorte que si un déversement se produit, il sera absorbé par celui-ci.

Spécimen de catégorie B UN3373

- **Contenant primaire** : Contenant primaire étanche (tube de prélèvement sanguin, contenant pour culture d'urine, etc.)
- **Emballage secondaire** : Sac biorisque SAF-T-PAK ou contenant secondaire étanche qui renferme le contenant primaire. Si plusieurs spécimens sont acheminés dans le même envoi, ils doivent être emballés individuellement ou séparés de façon à éviter tout contact entre eux. (#3333988 pour les sacs de transport SAF-T-PAK 9,5X12)

- **Matière absorbante** : Une feuille absorbante SAF-T-PAK peut contenir jusqu'à 50 ml de liquide. Un piqué bleu peut contenir jusqu'à 300 ml de liquide. Prévoir une quantité suffisante pour absorber le volume de liquide contenu dans le contenant primaire. (#3333837 pour les matières absorbantes SAF-T-PAK)
- **Emballage extérieur rigide** : Utiliser un contenant de type 1B. Y déposer l'emballage secondaire en n'oubliant pas la matière absorbante au fond du contenant de sorte que si un déversement se produit, il sera absorbé par celui-ci.

Si des documents sont envoyés, il est conseillé de les mettre sur l'emballage extérieur rigide en styromousse afin qu'ils soient facilement accessibles.

Neige carbonique comme réfrigérant UN1845

- Lors de l'utilisation de la neige carbonique comme réfrigérant, il est important de «laisser respirer» la neige carbonique. Le contenant doit être rempli au 2/3 de sa capacité. Ne pas mettre dans une boîte hermétique puisqu'il pourrait y avoir une accumulation de monoxyde de carbone et un risque d'explosion. Mettre la neige carbonique autour du contenant rigide dans la boîte d'emballage extérieur.

3.1.4 Marquage et étiquetage

Tous les marquages et étiquetages doivent être placés à l'extérieur de l'emballage afin qu'ils ne soient pas couverts ni cachés. Ils ne doivent être affichés que sur un des quatre côtés du contenant. Ils doivent être visibles, lisibles et résistants. Les étiquettes et les marquages doivent être d'au moins 100 mm x 100 mm et être apposées sur un fond de couleur contrastante.

Spécimen exempté :

- Marque « Échantillons humains exemptés
- Le nom et l'adresse de l'expéditeur (si nécessaire)

Spécimen catégorie B UN3373

- Marque UN3373
- TC-125-1B
- Le nom et l'adresse de l'expéditeur
- Substance biologique catégorie B
- Numéro 24 heures de Canutec



Spécimen catégorie A UN2814

- Marque UN2814
- 4G/CLASS 6.2/12CAN/SAF-T-PAK 8-2
- Sigle matières infectieuses pour l'homme
- Catégorie A
- Le nom et l'adresse de l'expéditeur



Neige carbonique est utilisé comme réfrigérant

- Inscrire sur le bon de connaissance « Neige carbonique comme réfrigérant » (Voir annexe 3).

3.2 PROCÉDURE D'ENVOI POUR LE TRANSPORT AÉRIEN

3.2.1 Classification des spécimens

La classification est la même que pour le transport terrestre.

3.2.2 Contenant

Le choix des contenants est le même que pour le transport terrestre.

3.2.3 Emballage

L'emballage est le même que pour le transport terrestre sauf pour l'emballage de catégorie B. Si l'on doit expédier un spécimen sous forme liquide de catégorie B, on doit le faire dans les mêmes conditions que la catégorie A.

3.2.4 Marquage et étiquetage

Toute forme de communication est en anglais, donc :

Spécimen exempté

- Le nom et l'adresse de l'expéditeur
- Exempt human specimen

Shipper :
CISSSME TRY
Honoré-Mercier Hospital
2750 Laframboise Blvd.
St.Hyacinthe, QC, J2S 4Y8

Spécimen catégorie B UN3373

- UN3373 Biological substance, Category B
- Le nom et l'adresse de l'expéditeur
- Le nom de la personne responsable et le numéro de téléphone du département
- Le numéro 24 heures de Canutec

Caroline Duval
(450) 771-3333 ext. 4417
24 hour number :
Canutec : 1(613) 996-6666

Spécimen catégorie A UN2814

- UN2814 Infectious substance, affecting humains (suspected)
- Le nom et l'adresse de l'expéditeur
- Le nom de la personne responsable et le numéro de téléphone du département
- Le numéro 24 heures de Canutec
- Étiquettes de sens du colis sur 2 faces opposées
- La quantité nette totale dans le colis (mL)

Neige carbonique est utilisé comme réfrigérant

- UN1845
- Dry Ice
- Le poids brut de la glace sèche



**Dry Ice
UN1845
Net weight: 5kg**

3.3 Plan d'intervention d'urgence

Une équipe provinciale certifiée par Transport Canada pour les envois requérant un PIU est en place au LSPQ. Vous devez communiquer rapidement avec un de ses membres pour obtenir le numéro de PIU exigé pour l'expédition. Seul un membre certifié TMD est autorisé à emballer et à signer les documents d'expédition relatifs au transport des spécimens du groupe de risques 4.

Marche à suivre :

- Aviser un membre de l'équipe PIU du LSPQ et fournir les renseignements suivants : type et volume des échantillons, les analyses demandées et les informations cliniques (requis par le Laboratoire national de microbiologie).
- Dans la déclaration de l'expéditeur, indiquer dans la case « Renseignements additionnels » l'information suivante :
 - PIU# (inscrire le numéro fourni par un membre de l'équipe PIU du LSPQ)
Téléphone : 1-514-457-2070 Faire le 0 et demander la personne de l'équipe PIU de garde.
 - 24 hrs Emergency number : 1-800-545-7661
 - Personne responsable : Benoît Hermant (Superviseur Transport Canada)
- Contacter Purolator qui accepte les spécimens de groupe de risque 4 (1-888-744-7123). Avoir 4 placards UN2814 à remettre au transporteur (disponible dans la boîte identifiée « ÉBOLA » à gauche de l'entrée du local HG-02-140 en biologie médicale.

3.4 DOCUMENT

Transport terrestre

- Spécimen de catégorie A : Remplir le bon de connaissance, le numéro 24 heures de Canutec doit s'y trouver.

Transport aérien

↳ **Toute forme de communication est en anglais.**

*Pour tout envoi à l'extérieur du pays, il faut compléter un document destiné au service des douanes, « la facture commerciale ou commercial invoice » (voir annexe 7).

- Spécimen exempté et spécimen de catégorie B : Remplir la «Lettre de transport aérien intérieur ou extérieur (airway bill)» du transporteur, voir annexes 4 et 5.
Bien spécifier sur ce document la catégorie du spécimen (ex. : Spécimen de catégorie B). Si le colis contient de la neige carbonique comme réfrigérant, le mentionner sur la lettre de transport aérien.
- Spécimen de catégorie A : En plus de la lettre de transport aérien, remplir la «Déclaration de l'expéditeur», voir l'annexe 6.
 - Inscrire le numéro de PIU qui aura été préalablement délivré seulement pour les spécimens du groupe de risques 4 (*).
 - Faire 4 copies couleur, 3 copies doivent être données au transporteur (2 copies pour la cie aérienne et 1 copie au

transporteur) et 1 copie doit être gardée au laboratoire pour une durée de 2 ans.

Si le colis contient de la neige carbonique comme réfrigérant, l'inscrire dans la déclaration de l'expéditeur et dans la lettre de transport.

P.S. : Prendre note que des canevas des différents documents se trouvent sur le « P (Public), Laboratoire, TRANSPORT » et plusieurs exemplaires de la « Lettre de transport » Purolator se trouvent dans la boîte identifiée ÉBOLA.

3.5 CONSERVATION DES SPÉCIMENS

Il est important lors de l'emballage de respecter les exigences de conservation. Selon les besoins, effectuer des emballages bien distincts (réfrigéré ou tempéré).

- Emballage réfrigéré (2 °C à 8 °C) et un bloc réfrigérant congelé à -20 °C;
- Emballage congelé (-20 °C à -70 °C) et de la neige carbonique UN1845.

Toujours placer un isolant entre les tubes et les blocs.

3.6 ENVOI DE SPÉCIMENS DE SOIR, DE NUIT OU DE FINS DE SEMAINE

Se référer à la procédure « Demande de transport (Jour-Soir-Nuit-Fins de semaine).

4. Les responsabilités

Selon le règlement sur le transport des matières dangereuses (RTMD), partie 6 :

La personne qui effectue la manutention, la demande de transport ou le transport de marchandises dangereuses doit posséder une formation appropriée dans le domaine relatif à ses fonctions ou doit travailler sous la supervision d'une personne formée.

L'employeur peut émettre un certificat de formation aux employés ayant reçu une formation adéquate. La personne formée doit avoir en sa possession un certificat valide pour le transport terrestre (3 ans) et de 2 ans (transport aérien).

Pour faciliter la classification des spécimens (catégorie A ou B et spécimen exempté) voir l'annexe 8.

Assistant chef, coordonnateur et technologiste

- Obtenir ou être dirigé par une personne ayant obtenu sa certification de transport de matières dangereuses;
- Préparer l'envoi selon la procédure (classification, contenant, emballage, etc.);
- Reconduire à chaque année l'entente entre Canotec et notre centre hospitalier.
- S'assurer des délais et conditions de transport de l'envoi;
- Utiliser des boîtes de transport en bon état, dont l'intégrité n'est pas compromise;
- Contacter le transporteur désigné pour l'envoi (quart de jour, de soir, de nuit ou de fin de semaine);

Pour les spécimens de catégorie A de risques 4, contacter Purolator :
1-888-SHIP-123 (1-888-744-7123)

Pour les autres demandes Fed Ex : 1-800-GO-FEDEX (1-800-463-3339)

Transporteur

- Posséder la formation requise pour le transport des marchandises dangereuses et détenir un certificat;
- Assurer le respect des délais mentionnés et l'intégrité des spécimens;

5. Références

1. Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses, IATA, 48e édition, 2007.
2. Document d'orientation, ICAO, document 9284, édition 2005-2006.
3. Transport de matières infectieuses, formation sur les réglementations TMD et IATA, 48e édition (2007).
4. Protocole HCLM
5. Guide de formation CFT Canada Manutention & Demande de transport Matière Infectieuse par Air et Route 2014.

ANNEXE 1 Classification des spécimens

Les listes dans le présent annexe ne sont ni exhaustives ni complètes et ne sont présentées qu'à titre indicatif pour le bénéfice de ceux qui doivent classifier une matière infectieuse. En cas de doute quant à savoir si une matière est infectieuse ou non, ou quant à la catégorie dans laquelle elle doit être incluse, on peut obtenir de l'aide en communiquant avec le directeur, Bureau de la sécurité des laboratoires, Agence de santé publique du Canada, ou le directeur, Confinement des biorisques et Sécurité, Agence canadienne d'inspection des aliments. Les matières énumérées dans la colonne 3 de la liste de la catégorie A suivies d'un astérisque « * » exigent un plan d'intervention d'urgence (PUI).

CATÉGORIE A

VIRUS

Famille	Genre	Espèce
Arenaviridae	Arenavirus	-Virus de la fièvre de Lassa* -Virus Flexal -Virus de Guanarito* -Virus de Junin* -Virus de Machupo* -Virus de Sabia*
Bunyaviridae	(1) Hantavirus	-Hantavirus causant la fièvre hémorragique avec le syndrome rénal -Hantavirus causant le syndrome pulmonaire
	(2) Nairovirus	-Virus de la fièvre hémorragique de Crimée et du Congo*
	(3) Phlebovirus	-Fièvre de la vallée du Rift
Coronaviridae	Coronavirus	-Coronavirus humain — SRAS, Syndrome respiratoire aigu sévère
Filoviridae	Filovirus	-Virus d'Ebola* -Virus de Marburg*
Flaviviridae	Flavivirus	-Virus de la dengue -Virus de l'encéphalite à tiques -Virus de l'encéphalite japonaise -Virus de l'encéphalite verno-estivale russe* -Virus de la fièvre hémorragique d'Omsk* -Virus de la fièvre jaune (type sauvage) -Virus de la forêt de Kyasanur* -Virus du Nil occidental
Hepadnaviridae	Orthohepadnavirus	-Virus de l'hépatite B
Herpesviridae (Alphaherpesvirinae)	Simplexvirus	-Virus de l'herpès B* (Cercopithecine Herpèsvirus-1) (Virus de l'herpès simien) -Virus de singe B
Orthomyxoviridae	Virus A, B et C de l'influenza	-Virus hautement pathogène de la peste (grippe) aviaire
Paramyxoviridae	Virus Hanipa (anciennement Morbillivirus)	-Virus Hendra* -Virus de Nipah* (virus analogue à Hendra)
Picornaviridae	Enterovirus	-Virus de la polio
Poxviridae	Orthopoxvirus	-Variole* (virus variolique) -Variole du singe
Retroviridae	Lentivirus	-Virus de l'immunodéficience humaine
Rhabdoviridae	Lyssavirus	-Virus rabique
Togaviridae	Alphavirus	-Virus de l'encéphalite équine de l'Est -Virus de l'encéphalite équine du Venezuela

CATÉGORIE A

BACTÉRIES

Famille	Genre	Espèce
	Bacillus	-anthracis
	Brucella	-abortus -melitensis -suis
	Burkholderia	-mallei (anciennement : pseudomonas mallei) (Morve) -pseudomallei (anciennement : pseudomonas pseudomallei)
	Chlamydia	-psittaci (souches aviaires)
	Clostridium	-botulinum
	Coccioides	-immitis
	Coxiella	-burnetti
	Escherichia	-vertotoxigenic — ETEC
	Francisella	-tularensis
	Mycobacterium	-tuberculosis
	Rickettsia	-prowasekii -rickettsii
	Shigella	-dysenteriae (Type 1)
	Yersinia	-pestis

CATÉGORIE B

VIRUS

Famille	Genre	Espèce
	(2) Mastadenovirus	-Adénovirus (humain, tous les types)
Arenaviridae	Arenavirus	-Virus de la chorioméningite lymphocytaire -Virus Mopeia -Virus Tacaribe -Virus Whitewater Arroyo
Arteviridae	Arterivirus	-Virus de la fièvre hémorragique virale simienne

Astroviridae	Astrovirus	-Tous les sérotypes
Bornaviridae	Bornavirus	-Virus de la maladie de Borna (SNC - encéphalomyélite)
Bunyaviridae	(1) Bunyavirus	-Virus Bunyamwera -Virus de l'encéphalite de Californie -Virus de Jamestown Canyon -Virus La Crosse -Virus Lumbo -Virus Oropouche -Virus Snowshoe hare -Virus Tahyna
	(2) Hantavirus	-Hantavirus qui ne cause pas la fièvre hémorragique avec le syndrome rénal -Hantavirus qui ne cause pas le syndrome pulmonaire
	(3) Nairovirus	-Virus Hazara
	(4) Phlebovirus	-Virus Toscana -Toutes les espèces, sauf le virus de la fièvre de la vallée du Rift
Caliciviridae	Calicivirus	-Virus de l'exanthème vésiculeux du porc -Virus de l'hépatite E
Coronaviridae	(1) Coronavirus	-Coronavirus humain, toutes les souches sauf SRAS
Flaviviridae	(1) Flavivirus	-Encéphalite de la Murray Valley (encéphalite australienne) -Encéphalite de Saint-Louis -Virus de la fièvre jaune (souche vaccinale 17D) -Virus Kunjin -Virus de Louping ill -Virus de la maladie de Wesselbron -Virus de la méningo-encéphalite du dindon) -powassan -roció
	(2) Hepacivirus	-Virus de l'hépatite C
Hepadnaviridae	(1) Delta virus	-Virus de l'hépatite D (Delta)
	(3) Orthohepadna-virus	-Virus de l'hépatite B de l'écureuil terrestre
Herpesviridae (Alphaherpes-virinae)	(1) Simplexvirus	-Virus herpétique humain 1 -Virus herpétique humain 2
	(2) Varicellovirus	-Herpès virus humains 3 (virus de la varicelle et du zona) -Virus de la pseudorange (herpèsvirus 1 des suidés) -Rhinotrachéite infectieuse bovine (herpèsvirus de type 1) -Tous les isolats, sauf le virus de la pseudorange
Herpesviridae (Betaherpes-virinae)	(1) Cytomegalo-virus	-Cytomégalovirus humain (CMV)
Herpesviridae (Gammaherpes virinae)	(1) Lymphocrypto-virus	-Virus d'Epstein-Barr (VEB) (virus du singe) -Virus d'Epstein-Barr (VEB) (virus herpétique humain 4) -Virus du lymphome humain B
	(2) Rhadinovirus	-Herpes virus ateles -Herpes virus saimiri

Orthomyxo-viridae	Virus grippaux A, B et C	-Gripes A, B et C et tous les isolats sauf la grippe A aviaire H5 et H7, humains H2 et 1918 H1N1 souche de la grippe espagnole
Paramyxoviridae (sous-famille de paramyxovirinae)	(1) Morbillivirus	-Virus de la rougeole
	(2) Paramyxovirus	-Parainfluenza des types 1 à 4
	(4) Rubulavirus	-Virus des oreillons
Paramyxoviridae (sous-famille de pneumovirinae)	Pneumovirus	-Virus respiratoire syncytial humain
Parvoviridae	Parvovirus	-Tous les isolats
Picornaviridae	(1) Cardiovirus	-Poliovirus de la murine de Theiler -Tous les isolats (humain)
	(2) Entérovirus	-coxsackievirus
	(3) Hepatovirus	-Tous les isolats (y compris l'hépatite A, l'entérovirus humain de type 72)
	(4) Rhinovirus	-Rhinovirus -Tous les isolats (humain)
Poxviridae	(1) Avipoxvirus	-Tous les isolats (animaux) -Tous les isolats (humain)
	(2) Leporipoxvirus	-Virus du fibrome du lapin (Shope)
	(3) Orthopoxvirus	-Vaccin -Variole de la mouffette -Variole de la vache -Variole du buffle -Variole du lapin
	(4) Parapoxvirus	-Virus Orf -Virus de pseudocowpox (nodule des trayeurs) -Virus de la stomatite papuleuse bovine -Variole du phoque
Reoviridae	(1) Coltivirus	-Coltivirus
	(3) Orthoreovirus	-Animal, tous les isolats, sauf les virus Ndelle et Ourem -Types 1, 2 et 3
	(5) Rotavirus	-Rotavirus
	(2) Gammaretrovirus	-Virus de la réticulo-endothéliose aviaire
	(3) Deltaretrovirus	-Virus T-lymphotrope humain (HTLV)
Retroviridae (sous-famille des spumavirinae)	(1) Spumavirus	-Tous les isolats
Rhabdoviridae	(1) Lyssavirus	-Virus Duvenhague -Lyssavirus — chauve-souris européenne de type I -Lyssavirus — chauve-souris européenne de type II -Virus rabique — chauve-souris australienne -Virus rabique — chauve-souris du Lagos -Virus rabique — virus fixe -Virus rabique — virus Mokola
	(2) Vesiculovirus	-Virus Alagoas -Virus Chandipura -Virus Cocal

		-Virus Isfahan -Virus Piry -Virus de la stomatite vésiculaire — souche de laboratoire d'Indiana
Togaviridae	(1) Alphavirus	-Virus Bebaru -Virus de Chikungunya -Virus de l'encéphalite équine de l'Ouest souche TC-83 -Virus Everglades -Virus de la forêt Simliki -Virus Getah -Virus Highlands J -Virus Mayaro -Virus Mucambo -Virus Ndumu -Virus d'O'Nyong-Nyong -Virus de la rivière Ross -Virus Sindbis -Virus Tonate
	(3) Pestivirus	-Virus de la maladie Border
	(4) Rubivirus	-Virus de la rubéole
Encéphalopathie spongiforme transmissible		-Ecéphalopathie spongiforme bovine -Kuru -Maladie de Creutzfeldt-Jacob -Syndrome de Gertsman-Straussier-Scheinker

CATÉGORIE B

BACTÉRIES

Genre	Espèce
Acinetobacter	-baumannii -calcoaceticus -lwoffii -spp
Actinobacillus	-actinomycetemcomitans -spp
Actinomadura	-madurae -pelletieri
Actinomyces	-gerencseriae -israelii -naeslundii -pyogenes -spp
Aeromonas	-hydrophila -punctata -spp
Afipia	-spp

Agrobacterium	-radiobacter
Alcaligenes	-spp
Amycolata	-autotrophica
Anaplasma	-ovis
Arcanobacterium	-haemolyticum -pyogenes
Arcobacter	-butzeri -cryoaerophilus -spp
Arizona	-spp
Bacillus	-cereus
Bacteroides	-fragilis -levii -spp
Bartonella	-bacilliformis -elizabethae -henselae -quintana -spp
Bordetella	-bronchiseptica -parapertussis -pertussis -spp
Borrelia	-burgdorferi -duttonii -reccurentis -spp -vincenti
Brachyspira	-hyodysenteriae -innocens
Brucella	-canis -ovis -spp, sauf abortus, melitensis et suis
Burkholderia	-cepacia genomovars I -cepacia genomovars III -gladioli -multivorans -spp, sauf mallei et pseudomallei -stabilis -vietnamensis
Campylobacter	-coli -foetus, sous-espèce foetus (intestinalis) -foetus, sous-espèce venerealis -hyointestinalis -jejuni -lari -spp -sputorum
Capnocytophaga	-spp
Cardiobacterium	-hominis
Chlamydia	-pneumoniae

	-paragallinarum -parainfluenzae -spp
Helicobacter	-cinaedi -fennelliae -mustelae -nemestrinae -pullorum -pylori
Kingella	-kingae
Klebsiella	-granulomatis -oxytoca -pneumoniae -spp
Lactococcus	-garvieae
Legionella	-micdadei -pneumophila -spp
Leptospira	-bratislava -canicola/copenhageni -grippotyphosa -hardjo -icterohaemorrhagiae -interrogans -pomona -sejroe -varballum
Listeria	-monocytogenes -spp
Mannheimia	-haemolytica
Moraxella	-caprae -catarrhalis -lacunata -phenylpyruvica -spp
Morganella	-morganii
Mycobacterium	-africanum -asiaticum -avium complexe -avium/intracellulare -bovis -bovis (BCG) -chelonae -fortuitum -kansasii -leprae -malmoense -marinum -microti -paratuberculosis -scrofulaceum -simiae -szulgai -ulcerans

	-xenopi
Mycoplasma	-caviae -hominis -pneumoniae -spp, sauf mycoides
Neisseria	-elongata -gonorrhoeae -meningitidis -spp
Nocardia	-asteroides -brasiliensis -caviae -farinica -nova -otitidis-caviarum -pseudobrasiliensis -spp -transvalensis
Ochrobactrum	-spp
Oligella	-spp
Pandoracea	-spp
Pantoea	-agglomerans
Pasteurella	-aerogenes -canis -dagmatis -haemolytica -multocida (sérotypes B:2 et E:2) -multocida, sauf les sérotypes B:2 et E:2 -multocida, sous-espèce gallicida -multocida, sous-espèce multocida -multocida, sous-espèce septica -pneumotropica -spp
Peptostreptococcus	-anaerobius -spp
Plesiomonas	-shigelloides
Porphyromonas	-spp
Prevotella	-melaninogenica -spp
Propionibacterium	-propionicum
Proteus	-mirabilis -penneri -spp -vulgaris
Providencia	-alcalifaciens -rettgeri -spp
Psychrobacter	-immobilis -phenylpyruvicus
Pseudomonas	-aeruginosa -spp

Ralstonia	-spp
Rhodococcus	-equi -spp
Rickettsia	-akari -australis -canadensis -conorii -helvetica -montanensis -parkeri -rhipicephali -spp, sauf prowazekii et rickettsii -tsutsugamuchi -typhi (mooseri)
Rothia	-dentocarosia -mucilagenosas
Salmonella	-abortus equi -abortus ovis -agona -anatum -arizonae -(autres sérovars) -choleraesuis -derby -dublin -enteritidis -heidelberg -montevideo -newport -paratyphi A, B et C -spp -typhi -typhimurium
Serpulina	-spp
Serratia	-liquefaciens -marcescens
Shigella	-boydii -dysenteriae (autres que le Type 1) -flexneri -sonnei
Staphylococcus	-aureus -aureus (MRSA) -epidermidis
Stenotrophomonas	-maltophilia
Streptobacillus	-moniliformis -spp
Streptococcus	-agalactiae -bovis -dysgalactiae -equi -pneumoniae -pyogenes -spp -suis

	-uberis
Treponema	-carateum -pallidum -pertenue -spp -vincentii
Tsukamurella	-spp
Ureaplasma	-urealyticum
Vibrio	-cholerae -parahaemolyticus -spp -vulnificus
Yersinia	-enterocolitica -pseudotuberculosis

CATÉGORIE B

CHAMPIGNONS

Genre	Espèces
Aspergillus	-flavus -fumigatus -nidulans -niger -oryzae -terreus
Blastomyces	-dermatitidis (anciennement : Ajellomyces dermatitidis)
Candida	-albicans -glabrata -guilliermondii -krusei -parapsilosis
Cladophialophora	-bantiana (anciennement : Cladosporium bantianum)
Cladosporium	-carrionii
Cryptococcus	-neoformans
Emmonsia	-parva
Epidermophyton	-floccosum
Histoplasma	-capulatum (anciennement : Ajellomyces capsulatum) -capsulatum var capsulatum -capsulatum var duboisii -capsulatum var farciminosum
Loboa	-loboi
Microsporium	-audouinii -canis -distortum -equinum -ferrugineum -fulvum

	-gypseum -nanum -persicolor -praecox -vanbreuseghemii
Paracoccidioides	-brasiliensis
Penicillium	-marneffeii
Sporothrix	-Schenkii var luriei -Schenkii var schenkii
Trichophyton	-concentricum -equinum/autotrophicum -equinum/equinum -gourvillii -megninii -mentagrophytes/erinacei -mentagrophytes/interdigitale -mentagrophytes/nodulare -mentagrophytes/mentagrophytes -mentagrophytes/quinckeanum -rubrum -schoenleinii -simii -sudanese -tonsurans -violaceum -yaoundei

Catégorie	Contenants pour les cultures	Contenants pour les matières biologiques
Catégorie A	1A	1B, sauf les matières suivantes qui doivent être placées dans un contenant de type 1A : -Virus de la fièvre hémorragique de Crimée et du Congo; -Virus d'Ebola; -Virus Flexal; -Virus de Guanarito; -Hantavirus causant la fièvre hémorragique avec le syndrome rénal; -Hantavirus causant le syndrome pulmonaire; -Virus Hendra; -Virus de l'herpès B (Cercopithecine Herpèsvirus-1); -Virus de Junin; -Virus de la forêt de Kyasanur; -Virus de la fièvre de Lassa; -Virus de Machupo; -Virus de Marburg; -Virus de la variole du singe; -Virus de Nipah; -Virus de la fièvre hémorragique d'Omsk; -Virus de l'encéphalite vernoestivale russe; -Virus de Sabia; -Virus de la variole.
Catégorie B	1B	1B
Spécimen exempté		1C ou résistant

ANNEXE 2 Contenants

Catégorie	Contenants pour les cultures	Contenants pour les matières biologiques
Catégorie A	1A	1B, sauf les matières suivantes qui doivent être placées dans un contenant de type 1A : <ul style="list-style-type: none"> -Virus de la fièvre hémorragique de Crimée et du Congo; -Virus d'Ebola; -Virus Flexal; -Virus de Guanarito; -Hantavirus causant la fièvre hémorragique avec le syndrome rénal; -Hantavirus causant le syndrome pulmonaire; -Virus Hendra; -Virus de l'herpès B (Cercopithecine Herpèsvirus-1); -Virus de Junin; -Virus de la forêt de Kyasanur; -Virus de la fièvre de Lassa; -Virus de Machupo; -Virus de Marburg; -Virus de la variole du singe; -Virus de Nipah; -Virus de la fièvre hémorragique d'Omsk; -Virus de l'encéphalite vernoestivale russe; -Virus de Sabia; -Virus de la variole.
Catégorie B	1B	1B
Spécimen exempté		1C ou résistant

ANNEXE 3

Exemple : Envoi terrestre d'un spécimen de catégorie A avec glace sèche.

Centre de santé et de services sociaux
Richelieu-Yamaska



BON D'EXPÉDITION (CONNAISSEMENT)

Laboratoire de biologie médicale
2750 Boulevard Laframboise
St-Hyacinthe, Québec, J2S 4Y8
Téléphone (450) 771-3333 poste 3575 Télécopie (450) 771-3510

EXPÉDIER À :

[Nom]
[Nom de la société]
[Adresse]
[Code postal Ville]
[Téléphone]

DATE DE L'EXPÉDITION :	EXPÉDIÉ PAR	CONDITIONS
		Expédié congelé avec glace sèche comme réfrigérant

# ITEM	QUANTITÉ	MD (X)	DESCRIPTION DE LA MARCHANDISE (appellation réglementaire, classe primaire, numéro d'identification (avec préfixe UN), groupe d'emballage)	Quantité (nette ou brute) en Unités métriques
1	2 X 2 mL	X	UN2814, Spécimen biologique de catégorie A, Liquide céphalorachidien	4 mL
2	5 kg	X	UN1845, Glace sèche utilisée comme réfrigérant.	5 kg

Type et nombre de plaques : _____

Numéro du plan d'intervention d'urgence : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE / NUMÉRO DE 24 HEURES : (613) 996-6666

ANNEXE 4

Exemple : Envoi d'un spécimen de catégorie B sans glace sèche à l'extérieur du pays.

FedEx Express Expanded Service International Air Waybill
Lettre de transport aérien internationale détaillée

FedEx services are provided including express freight services, dangerous goods, and broker select. / Pour les services internationaux de FedEx, dont le service fret express, les matières dangereuses, et le service broker select.

1 From / Expéditeur **Expéditeur** **Sender's FedEx Account Number** **N° de compte FedEx de l'expéditeur** **2620-0291-8**

Sender's Name **Nom de l'expéditeur** **Phone** **Téléphone** **450-771-3333 #**

Company **Nom de la société** **CSSRY HÔPITAL HONORÉ-MERCIER**

Address **Adresse** **2750, BOUL. LAFRANÇOISE**

City **Ville** **SAINT-HYACINTHE** **Province** **QC** **CANADA** **Postal Code** **Code postal** **J2S 4Y8**

2 Your Internal Reference **Votre référence interne**

3 To / Destinataire

Recipient's Name **Nom du destinataire** **Phone** **Téléphone**

Company **Nom de la société**

Address **Adresse**

City **Ville** **State** **Province**

Country **Pays** **ZIP/Postal Code** **Code postal**

4 Shipment Information / Informations sur l'envoi

Total Packages **Nombre total de colis** **1** **Total Weight** **Poids total** **2** **kg** **lb** **12/10/10** **DIM** **Poids** **10** **10** **cm**

Commodity Description / Description de la marchandise BIOLOGICAL SUBSTANCE, CAT B	Hazardous Code / Code dangereux 3002.10.0010	Country of Manufacture / Pays de fabrication CAN	Value for Customs / Valeur déclarée 10 \$
FOLD HERE BEFORE INSERTING IN POUCH PLIÉ ICI AVANT D'INSÉRER DANS LA POUCHE			
COMPLETE IN ENGLISH RÉDIGER EN ANGLAIS			

5a Express Package Service / Service colis express

FedEx International Priority FedEx International First

FedEx International Economy

5b Express Freight Service / Service fret express

FedEx International Priority Freight

6 Packaging / Emballage

FedEx Envelope FedEx Pak FedEx Box FedEx Tube

Other **BOX**

7 Special Handling / Manipulation spéciale

HOLD at FedEx Location SATURDAY Delivery / Livrer le SAMEDI

No Ice Yes / Oui Yes / Oui Dry Ice

8 Broker Selection / Sélection du courtier en douane

Sender / Expéditeur Third Party

9a Payment / Paiement

Sender / Expéditeur Third Party

10 Required Signature / Signature requise

Signature: *[Signature]*

For Completion Instructions, see back of fifth page.
fedex.ca
1.800.GoFedEx.1.800.463.3339

Sender's Copy
Copie expéditeur

The World On Time.
À temps, partout dans le monde.

Not all services and options are available to all destinations. **Certains services et options ne sont pas disponibles pour toutes les destinations.**

5a Express Package Service / Service colis express **Packages up to 150 lb (68 kg)**
Colis de 68 kg (150 lb) ou moins

FedEx International Priority FedEx International First

FedEx International Economy

5b Express Freight Service / Service fret express **Packages over 150 lb (68 kg)**
Colis de plus de 68 kg (150 lb)

FedEx International Priority Freight

6 Packaging / Emballage

FedEx Envelope FedEx Pak FedEx Box FedEx Tube

Other **BOX**

7 Special Handling / Manipulation spéciale

HOLD at FedEx Location SATURDAY Delivery / Livrer le SAMEDI

No Ice Yes / Oui Yes / Oui Dry Ice

8 Broker Selection / Sélection du courtier en douane

Sender / Expéditeur Third Party

9a Payment / Paiement

Sender / Expéditeur Third Party

10 Required Signature / Signature requise

Signature: *[Signature]*

Ship and track packages at fedex.ca
Faites vos envois et leur suivi à fedex.ca

8724 3488 9360 **0426**

512 **FAVE 0000** **Rev. 04/15/00**
©1999-2004 FedEx
PRINTED IN U.S.A., 180A

ANNEXE 6

Exemple : Déclaration d'expédition pour un spécimen de catégorie A (ÉBOLA) avec glace sèche.

SHIPPER'S DECLARATION FOR DANGEROUS GOODS				(Provide at least three copies to the airline.)		
CSSS Richelieu-Yamaska 2750 Laframboise Blvd. St. Hyacinthe, QC, J2S 4Y8 Canada				Air Waybill No. Coller ici. (ETIQUETTE AIR WAYBILL) Page 1 of 1 Pages Shipper's Reference Number EX: # REQUÊTE		
Consignee (Inscrire le pays)				This shipper's declaration was prepared using a FedEx Express template. It must be used ONLY for: * Class 7 radioactive shipments * Shipments using an 023 air waybill (IP1, IXF or ATA service) * Shipments originating from a non-US location		
<i>Two completed and signed copies of this Declaration must be handed to the operator</i>				WARNING Failure to comply with all respects with the applicable Dangerous Goods Regulations may be in breach of the applicable law, subject to legal penalties.		
TRANSPORT DETAILS This shipment is within the limitations prescribed for: (delete non applicable)				Airport of Departure X		
<input type="checkbox"/> PASSENGER AND CARGO AIRCRAFT		<input checked="" type="checkbox"/> CARGO AIRCRAFT		Airport of Destination:		
				Shipment type: (delete non-applicable) <input type="checkbox"/> NON-RADIOACTIVE <input checked="" type="checkbox"/> RADIOACTIVE		
NATURE AND QUANTITY OF DANGEROUS GOODS						
Dangerous Goods Identification				Quantity and type of packaging	Packing Inst.	Authorization
UN or ID No.	Proper Shipping Name	Class or Division (Subsidiary Risk)	Pack-ing Group			
UN 2814	INFECTIOUS SUBSTANCE AFFECTING HUMANS (EBOLA)	6.2		20 mL	620	
UN 1845	DRY ICE	9		2 kg ALL PACKED IN ONE FIBREBOARD BOX.	954	
Additional Handling Information 24 hour Number/Numéro 24 heures : 1-613-996-6666 Person responsible : ex. Vanessa Lafamme 1-450-771-3333 post 3548 ERAP : 2 0746 (1-800-545-7661)						
I hereby declare that the contents of this consignment are fully and accurately described above by the proper shipping name, and are classified, packaged, marked and labelled/placarded, and are in all respects in proper condition for transport according to applicable International and National Governmental Regulations. I declare that all of the applicable air transport requirements have been met.				Name/Title of Signatory Vanessa Lafamme /Shipper Place and Date St. Hyacinthe 2014-11-03 Signature (see warning above)		
Emergency Telephone Number				X		
<small>FOR RADIOACTIVE MATERIAL SHIPMENT ACCEPTABLE FOR PASSENGER AIRCRAFT, THE SHIPMENT CONTAINS RADIOACTIVE MATERIAL INTENDED FOR USE IN OR INCIDENT TO RESEARCH, MEDICAL DIAGNOSIS, OR TREATMENT. ADR EUROPEAN TRANSPORT STATEMENT: CARRIAGE IN ACCORDANCE WITH 1.1.4.2.1</small>						

ANNEXE 7

Exemple : Envoi d'un spécimen humain exempté sans glace sèche à l'extérieur du pays.

COMMERCIAL INVOICE

DATE OF EXPORTATION [REDACTED]		EXPORT REFERENCES (i.e., order no., invoice no., etc.) [REDACTED]				
SHIPPER/EXPORTER (complete name and address) CSSRY Richelieu-Yamaska Hôpital Honoré-Mercier 2750, boulevard Laframboise Saint-Hyacinthe (QC) J2S 4Y8		CONSIGNEE (Complete name and address) [REDACTED] Phone number :				
COUNTRY OF EXPORT Canada		IMPORTER – IF OTHER THAN CONSIGNEE (Complete name and address) [REDACTED]				
COUNTRY OF ORIGIN GOODS Canada						
COUNTRY OF ULTIMATE DESTINATION [REDACTED]						
INTERNATIONAL AIR WAYBILL NO. [REDACTED]		Apposer l'étiquette Id.		(NOTE: All shipments must be accompanied by an International Air Waybill)		
NO. of PKGS.	TYPE OF PACKAGING	FULL DESCRIPTION OF GOODS	QTY.	UNIT WEIGHT	UNIT VALUE	TOTAL VALUE
1	Exempt human specimen	Value for customs purposes only. Send for testing.	1 box	1.5 lb		
[REDACTED]	[REDACTED]	Whole human blood for genetic testing purpose only.	2 X 4mL	0.5 lb	10\$	10\$
[REDACTED]	[REDACTED]	HS Code: 3002.10.0010		[REDACTED]	[REDACTED]	
[REDACTED]	[REDACTED]			[REDACTED]	[REDACTED]	
TOTAL NO. of PKGS. 1			TOTAL WEIGHT 2		TOTAL INVOICE VALUE 10\$	

RETURN TO [REDACTED]

THE COMMODITIES ARE LIASED FOR THE ULTIMATE DESTINATION SHOWN. DIVERSION CONTRARY TO UNITED STATES IS PROHIBITED.

I DECLARE ALL THE INFORMATION CONTAINED IN THIS INVOICE TO BE TRUE AND CORRECT.

SIGNATURE OF SHIPPER/EXPORTER (Type name and title and sign)

DATE

CHECK ONE:	
<input type="checkbox"/>	F.O.B.
<input checked="" type="checkbox"/>	C & F
<input type="checkbox"/>	C.I.F.

ANNEXE 8

